



Commune de 2905 COURTEDOUX
WWW.COURTEDOUX.CH

Publication Officielle

Publication communale août 2023

Stagiaire à l'administration communale

L'administration communale est devenue, depuis ce mois d'août, entreprise formatrice. Elle a le plaisir d'accueillir son premier stagiaire EC 3+1, **M. Michael Ostertag**, qui effectuera un stage pratique d'une année, dans le but d'obtenir sa maturité professionnelle commerciale. Le Conseil communal souhaite plein succès à Michael.

Aérodrome du Jura – championnats suisses d'acrobatie

Les prochains championnats suisses d'acrobatie auront lieu **du lundi 4 au vendredi 9 septembre 2023**. En cas de météo défavorable, cette manifestation sera annulée et non reportée. Afin de limiter au maximum les nuisances sonores, les organisateurs ont mis l'accent sur un suivi strict des circuits de l'aérodrome. Les épreuves auront lieu **le matin, de 9h à 11h45 et l'après-midi, de 13h30 à 17h**.

Les organisateurs remercient d'ores et déjà vivement la population pour leur compréhension face aux nuisances sonores qui pourront être occasionnées à l'occasion de cette manifestation.

Ramassage trimestriel des encombrants ménagers

Lors du dernier ramassage des encombrants, le 7 juin, les employés communaux ont pu constater que de nombreux déchets inappropriés étaient déposés devant les habitations. Le Conseil communal rappelle que les sacs plastiques, petits objets, duvets, etc... ne doivent pas être considérés comme des encombrants. A l'avenir, tout objet rentrant dans un sac poubelle taxé 110L du SIDP ne sera plus ramassé, de même que les objets qui ne sont pas considérés comme des encombrants ménagers. En cas de doute, veuillez svp vous référer au MémoDéchets ou contacter le secrétariat communal.



Commune de 2905 COURTEDOUX
WWW.COURTEDOUX.CH

Publication Officielle

Ramassage hebdomadaire des sacs poubelles

Les sacs poubelles taxés SIDP sont ramassés **chaque lundi en principe**. Toutefois, lorsqu'un jour férié intervient en début de semaine (lundi ou mardi), le ramassage est **décalé au jeudi**. Attention à ne pas sortir vos poubelles trop à l'avance, surtout lors de fortes chaleurs. Toutes les informations quant à ce ramassage hebdomadaire se trouvent sur votre MémoDéchets.

Repos et tranquillité publique

Le Conseil communal rappelle les art. 47 et 48 du règlement de sécurité locale qui stipulent que **les travaux bruyants sont interdits dans les zones habitées, entre 12h et 13h30**. De plus, l'utilisation **des tondeuses à gazon, tronçonneuses ou tout autre engin bruyant est interdite le dimanche et les jours fériés, ainsi que les autres jours entre 12h et 13h30 et de 20h à 6h**. Le samedi, l'utilisation de ces engins doit cesser à **18h**. Le règlement de sécurité locale est consultable sur notre site internet www.courtedoux.ch.

Permis de construire délivrés dernièrement

- Requérant : **Azimut781 SA**, M. Pierre-Alain Bühler, Route de Varandin 2
Projet : Agrandissement d'une fenêtre en porte fenêtre et remplacement d'une cuisinière Tiba par un poêle bois/pellets, parcelle No. 122
- Requérants : **Perrolle Claude**, Sur la Côte 222
Projet : Construction d'une cabane de jardin, parcelle No. 792
- Requérante : **Gerber Choulat Séphora**, Route de Varandin 1^e
Projet : Remplacement d'un chauffage électrique par une PAC air-eau extérieure, Route de Varandin 2A, parcelle No. 115
- Requérants : **Juillard Michèle & Steullet Jean-Claude**, Rue des Gravalons 13, 2907 Rocourt
Projet : Déconstruction d'une porcherie désaffectée et construction d'une maison familiale, le Boichelat 55G, parcelle No. 350



Commune de 2905 COURTEDOUX
WWW.COURTEDOUX.CH

Publication Officielle

Requérants : **Matthey Lucie & Yanick**, Sur la Grétche 240
Projet : Agrandissement d'une villa familiale à l'étage, extension d'un espace de rangement et aménagement d'un cabanon de jardin, parcelle No. 4869

Requérante : **LNA Développement SA**, La Colombière 4, 2900 Porrentruy
Projet : Fermeture partielle de la porte du garage façade nord et création d'un deuxième appartement au sous-sol, Le Boitchelat 61, parcelle No. 41

Annonce d'installation solaire

Requérante : **Roussel Marlyse**, En Bois Juvé 5m
Projet : Installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture, d'une surface de 43 m², parcelle No. 127

Subsides communaux alloués aux étudiants fréquentant le degré secondaire d'une école privée pour l'année scolaire 2023/2024

Les subsides alloués aux étudiants fréquentant **le degré secondaire** d'une école privée se monteront cette année à **fr. 2'900.— par élève**. La commune versera les subventions directement à l'école.

Courtedoux, le 28 août 2023/kc

Le Conseil communal

Femina Gym Gourtecloux

Marche Gourmande

10km le 1er Octobre 2023



Déjeuner de Mère-Grand

Encas du Loup

Apéro du cabanon

Velouté du potager

La broche du chasseur

Douceur du Petit Chaperon

PRIX 7 compris 1 boisson par stand

Des 18 ans..... 2.- par ans

Enfants..... Gratuit

moins de 5 ans.....

Renseignements et Inscriptions

marchegourmandefemina@gmail.com

OU 078 629 64 01

DENIS D⁷G
GATHERAT

Route de Moutier 16
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 54 40

f +41 32 420 54 41

bourses@jura.ch

Delémont, août 2023

INFORMATIONS CONCERNANT LES SUBSIDES DE FORMATION

Vous suivez actuellement une formation de niveau secondaire II (filière de transition, apprentissage AFP ou CFC, école de commerce, école de culture générale, école des métiers, lycée, etc.) ou vous avez entrepris des études de niveau tertiaire (ES, université, EPF, HES, HEP, brevet fédéral, diplôme fédéral) ou, enfin, vous souhaitez partir prochainement en stage linguistique. Vous avez la possibilité d'obtenir des subsides de formation de la part de la République et Canton du Jura (bourse et/ou contribution cantonale aux frais de formation).

Tous les renseignements utiles concernant les conditions d'octroi et la procédure pour remplir les formulaires pour l'année de formation 2023-2024 sont disponibles à l'adresse suivante :

www.jura.ch/bourses**guichetvirtuel**
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Les demandes doivent être déposées à partir du 1^{er} août 2023 via les formulaires en ligne sur le **guichet virtuel de la République et Canton du Jura**, onglet Formation/Enseignement, accessible en créant un compte personnel.

Les demandes doivent être déposées au plus tard :

- ▶ le 31 janvier 2024 pour les formations débutant entre août et novembre 2023 ;
- ▶ le 30 avril 2024 pour les formations débutant en janvier ou février 2024 ;
- ▶ le dernier jour du stage pour les **stages linguistiques**.

Pour les dossiers déposés hors-délai, le subside est dû uniquement pour la durée de formation restante jusqu'à la fin de l'année scolaire.

La Section des bourses se tient volontiers à votre disposition pour tout conseil ou complément d'informations par courriel à l'adresse **bourses@jura.ch** ou par téléphone au **032 420 54 40** du **lundi au jeudi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h et le vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h**.

Nous vous souhaitons plein succès dans votre formation !